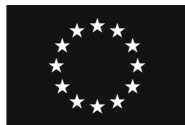


# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

---

*Commission de la pêche*

7.9.2005

PE 362.599v01-00

## AMENDEMENTS 1-21

### Projet de rapport

(PE 355.373v01-00)

**Albert Jan Maat**

Développement d'un plan d'action communautaire concernant la gestion des anguilles européennes

(COM(2003)0573 – 2005/2032(INI))

Proposition de résolution

---

Amendement déposé par Duarte Freitas

Amendement 1

Titre

Proposition de résolution du Parlement européen sur le développement d'un plan d'action communautaire concernant la *restauration* des anguilles européennes

Or. pt

Amendement déposé par Philippe Morillon

Amendement 2

Paragraphe 1, point (a)

- (a) des mesures techniques visant à supprimer les obstacles dans les cours d'eau et, de la sorte, à optimiser la migration, *c'est-à-dire la colonisation vers l'amont et la descente vers la mer*, de l'anguille;

Or. fr

AM\578961FR.doc

PE 362.599v01-00

Amendement déposé par Philippe Morillon

Amendement 3

Paragraphe 1, point (b)

- (b) des restrictions de l'effort de pêche des pêcheurs professionnels et sportifs *et de loisir* grâce à des interdictions temporaires de pêche et/ou des restrictions des capacités de pêche, dans le respect des différences nationales entre les méthodes de pêche;

Or. fr

Amendement déposé par James Hugh Allister

Amendement 4

Paragraphe 1, point (b)

- (b) des restrictions, *lorsqu'elles sont justifiées par des données historiques et scientifiques*, de l'effort de pêche des pêcheurs professionnels et sportifs grâce à des interdictions temporaires de pêche et/ou des restrictions des capacités de pêche, dans le respect des différences nationales entre les méthodes de pêche *et pour assurer une auto-régulation crédible*;

Or. en

Amendement déposé par Heinz Kindermann

Amendement 5

Paragraphe 1, point (b)

- (b) *l'inventaire, le contrôle et, le cas échéant*, des restrictions de l'effort de pêche des pêcheurs professionnels et sportifs grâce à des interdictions temporaires de pêche et/ou des restrictions des capacités de pêche, dans le respect des différences nationales entre les méthodes de pêche;

Or. de

Amendement déposé par James Hugh Allister

Amendement 6

Paragraphe 1, point (c)

- (c) un accroissement du volume de la reconstitution de civelles dans les eaux intérieures de l'Europe *et la démarche visant à faire en sorte que l'exportation de civelles à des pays tiers n'entraîne ni une baisse du volume de civelles en dessous du niveau*

*nécessaire pour une reconstitution satisfaisante, ni une hausse du prix des civelles à un niveau où la reconstitution, en Europe, ne serait plus viable financièrement;*

Or. en

Amendement déposé par Albert Jan Maat

Amendement 7

Paragraphe 1, point (c)

- (c) un accroissement du volume de la reconstitution de civelles *dans les zones administrées* dans les eaux intérieures de l'Europe;

Or. nl

Amendement déposé par Heinz Kindermann

Amendement 8

Paragraphe 1, point (c)

- (c) un accroissement du volume de la reconstitution de civelles *et d'anguilles d'élevage engraisées* dans les eaux intérieures de l'Europe;

Or. de

Amendement déposé par James Hugh Allister

Amendement 9

Paragraphe 1, point (c bis) (nouveau)

- (c bis) des mesures visant à faire en sorte que l'élevage d'anguilles ne soit pas extensive au point de perturber la viabilité de la pêche d'anguilles sauvages, soit en les privant de civelles, qui reconstituent les stocks de manière naturelle, soit en négligeant de permettre aux anguilles argentées arrivées à maturité d'accéder à la liberté pour assurer le frai naturel;*

Or. en

Amendement déposé par Heinz Kindermann

Amendement 10

Paragraphe 1, point (c bis) (nouveau)

***(c bis) des mesures visant à gérer les stocks de cormorans, afin de réduire la mortalité des anguilles;***

Or. de

Amendement déposé par Duarte Freitas

Amendement 11

Paragraphe 3 bis (nouveau)

***3 bis. demande qu'il soit tenu compte des rapports scientifiques élaborés par le CIEM en la matière;***

Or. pt

Amendement déposé par Albert Jan Maat

Amendement 12

Paragraphe 4

4. invite la Commission à mener des recherches sur la santé de l'anguille et les répercussions que des paramètres extérieurs tels que les PCB et les épizooties peuvent avoir sur une migration ***et un frai réussis;***

Or. nl

Amendement déposé par Duarte Freitas

Amendement 13

Paragraphe 4 bis (nouveau)

***4 bis. exhorte la Commission à effectuer des études sur la répartition biogéographique des populations d'anguilles de cette espèce;***

Or. pt

Amendement déposé par Duarte Freitas

Amendement 14

Paragraphe 4 ter (nouveau)

**4 ter. exhorte la Commission à réaliser des études portant sur la pollution, pour pouvoir mieux évaluer les causes éventuelles de la mortalité parmi les populations d'anguilles présentes en eau douce;**

Or. pt

Amendement déposé par Philippe Morillon

Amendement 15

Paragraphe 5

5. demande à la Commission d'étudier les possibilités de soutenir le processus de transformation **et de valorisation**, notamment par le biais de l'accès au Fonds européen de la pêche;

Or. fr

Amendement déposé par Albert Jan Maat

Amendement 16

Paragraphe 6

6. souhaite que la Commission adapte la politique de capture et d'exportation de l'anguille de telle façon qu'un volume suffisant de civelles soit disponible pour la migration naturelle et qu'un volume suffisant de civelles soit disponible à un prix raisonnable pour la reconstitution des stocks dans l'habitat naturel des anguilles en Europe **grâce à une gestion durable de la pêche;**

Or. nl

Amendement déposé par Philippe Morillon

Amendement 17

Paragraphe 6

6. souhaite que la Commission adapte la politique de capture et d'exportation de l'anguille de telle façon qu'un volume suffisant de civelles soit disponible, **entre le 1er avril et le 1er novembre**, pour la migration naturelle et qu'un volume suffisant de civelles soit disponible à un prix raisonnable pour la reconstitution des stocks dans

l'habitat naturel des anguilles en Europe, *en prévoyant, le cas échéant, des mesures financières d'accompagnement;*

Or. fr

Amendement déposé par Duarte Freitas

Amendement 18  
Paragraphe 6

6. souhaite que la Commission adapte la politique de capture et d'exportation de l'anguille, *sur la base des avis contenus dans les rapports scientifiques du CIEM*, de telle façon qu'un volume suffisant de civelles soit disponible pour la migration naturelle et qu'un volume suffisant de civelles soit disponible à un prix raisonnable pour la reconstitution des stocks dans l'habitat naturel des anguilles en Europe;

Or. pt

Amendement déposé par Margie Sudre

Amendement 19  
Paragraphe 6 bis (nouveau)

- 6 bis. invite la Commission à proposer des mesures permettant d'encadrer la pêche et la commercialisation et de suivre, moyennant un système de documentation des captures, les quantités de civelles mises en vente, afin de mieux lutter contre la pêche illégale, responsable d'une diminution importante du stock de l'anguille jeune et adulte;*

Or. fr

Amendement déposé par Margie Sudre

Amendement 20  
Paragraphe 6 ter (nouveau)

- 6 ter. invite la Commission à proposer la mise en place de mesures commerciales visant à interdire la vente et l'exportation de civelles pêchées illégalement, en prenant appui, le cas échéant, sur un système de documentation de captures et en promouvant des mesures multilatérales au sein des organisations régionales de pêche compétentes pour la gestion de l'anguille, afin de mieux lutter contre la pêche illégale;*

Or. fr

Amendement déposé par Margie Sudre

Amendement 21

Paragraphe 6 quater (nouveau)

***6 quater. invite la Commission à proposer des mesures permettant d'encadrer la pêche et la commercialisation et de suivre, moyennant un système de documentation des captures, les quantités de civelles mises en vente, afin de mieux lutter contre la pêche illégale, responsable d'une diminution importante du stock de l'anguille jeune et adulte;***

Or. fr